



Le point sur le classement

- Pour la deuxième année consécutive, la **Nouvelle-Zélande** occupe la première place du classement pour la facilité de faire des affaires, arrivant en tête pour plusieurs des indicateurs *Doing Business* : création d'entreprise, transfert de propriété et obtention de prêts.
- Six autres économies de l'OCDE figurent dans les dix premières places du classement 2018 : le **Danemark** (3^e rang), la **République de Corée** (4^e), les **États-Unis** (6^e), le **Royaume-Uni** (7^e), la **Norvège** (8^e) et la **Suède** (10^e).
- Parmi les autres grands pays membres de l'OCDE, l'**Allemagne** occupe le 20^e rang, devant l'**Espagne** (28^e), la **France** (31^e), le **Japon** (34^e) et l'**Italie** (46^e).
- La **Grèce** (67^e), le **Luxembourg** (63^e) et le **Chili** (55^e) se retrouvent dans les dernières places du classement.
- Les pays de l'OCDE se distinguent particulièrement dans les domaines suivants : règlement de l'insolvabilité (avec un rang moyen de 23), commerce transfrontalier (25) et raccordement à l'électricité (39). Ainsi, le taux moyen de recouvrement en cas d'insolvabilité s'élève à 72,1 cents pour un dollar, à comparer à la moyenne mondiale de 36,2 cents. Les pays de l'OCDE obtiennent par ailleurs un score de 7,5 points (sur 8) pour ce qui est de la fiabilité de l'approvisionnement électrique et de la transparence des tarifs, contre une moyenne mondiale de 4 points.

Le point sur les réformes

- L'an dernier, 17 réformes ont été mises en œuvre dans 15 des 33 pays de l'OCDE pour faciliter les affaires, ce qui porte à 529 le nombre total de changements introduits depuis la première édition du rapport *Doing Business*.
- Les efforts ont essentiellement porté sur le paiement des taxes et impôts (six réformes) et l'exécution des contrats (quatre réformes). En matière d'exécution des contrats, les pays de l'OCDE partagent avec les pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique et les pays d'Afrique subsaharienne le record du nombre de changements apportés.
- La **France** et l'**Italie** sont les seuls pays de l'OCDE à avoir mis en œuvre plus d'une réforme (chacune en ayant deux à son actif), l'Italie devenant ainsi le pays de l'OCDE ayant introduit le plus d'améliorations. À titre d'exemple :
 - l'**Italie** a amélioré le raccordement à l'électricité en rationalisant le processus de demande et en réduisant les délais de réalisation des travaux extérieurs et d'installation des compteurs. Elle a par ailleurs rendu le paiement des impôts moins onéreux grâce à une exonération temporaire des contributions sociales pour les employeurs et la suppression de la taxe sur la valeur ajoutée sur les fiches de communication.
 - La **France** a renforcé la protection des investisseurs minoritaires en accroissant la transparence institutionnelle et rendu le paiement des impôts moins coûteux en réduisant le taux des prélèvements sociaux et la contribution à la formation professionnelle.

Les faits saillants depuis 15 ans

- Depuis le lancement du rapport *Doing Business*, les pays de l'OCDE ont introduit 529 réformes au total.
- Les grands pays réformateurs sont la Pologne (33 réformes), le Portugal (31) et la République tchèque (29).
- Les pays de l'OCDE ont surtout privilégié la création d'entreprise (99 réformes), devant le paiement des taxes et impôts (95) et le transfert de propriété (71).

EMBARGO : Ne pas diffuser par quelque moyen que ce soit (agences de presse, sites web ou autres médias) avant le 31 octobre 2017 à 10 h 00 à Washington (soit 14 h 00 T.U./GMT)

- Les délais moyens pour créer une entreprise dans les pays de l'OCDE, sur la base d'un échantillon d'économies comparables, sont passés de 29,5 jours en 2003 à 7 jours actuellement.

EMBARGO : Ne pas diffuser par quelque moyen que ce soit (agences de presse, sites web ou autres médias) avant le 31 octobre 2017 à 10 h 00 à Washington (soit 14 h 00 T.U./GMT)

Classement des pays à revenu élevé de l'OCDE

Pays	Rang (1-190)	Distance de la frontière (0-100)		Nombre de réformes	
	DB2018	DB2017	DB2018	DB2017	DB2018
Allemagne	20	79,19	79,00	0	0
Australie	14	80,14	80,14	0	0
Autriche	22	78,69	78,54	0	0
Belgique	52	71,92	71,69	0	1
Canada	18	79,38	79,29	0	0
Chili	55	70,85	71,22	0	0
République de Corée	4	83,92	83,92	1	0
Danemark	3	84,07	84,06	0	0
Espagne	28	77,02	77,02	3	1
Estonie	12	80,75	80,80	0	0
États-Unis	6	82,55	82,54	0	0
Finlande	13	80,48	80,37	0	0
France	31	76,19	76,13	1	2
Grèce	67	68,01	68,02	1	1
Hongrie	48	72,13	72,39	2	1
Irlande	17	79,70	79,51	1	0
Islande	23	78,49	78,50	0	0
Israël	54	71,37	71,42	1	0
Italie	46	71,55	72,70	1	2
Japon	34	75,61	75,68	1	1
Lettonie	19	80,05	79,26	3	0
Luxembourg	63	68,66	69,01	0	1
Norvège	8	82,41	82,16	1	1
Nouvelle-Zélande	1	86,73	86,55	1	1
Pays-Bas	32	75,52	76,03	1	1
Pologne	27	77,12	77,30	3	0
Portugal	29	76,98	76,84	2	0
Royaume-Uni	7	82,34	82,22	0	0
République slovaque	39	75,15	74,90	1	1
Slovénie	37	74,43	75,42	0	1
Suède	10	81,24	81,27	1	0
Suisse	33	75,73	75,92	0	1
République tchèque	30	76,24	76,27	2	1

Source : Base de données *Doing Business*.

Note : Les classements sont établis en fonction des scores moyens de « distance de la frontière » de chacun des pays pour les dix thématiques prises en compte dans le classement 2018. Cette mesure indique l'écart de chaque économie par rapport à une « frontière » qui représente la meilleure performance mondiale observée en termes de réglementation commerciale. Une note plus élevée indique un environnement réglementaire des affaires plus favorable à la création d'entreprise et un cadre juridique plus solide.